

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## **Sur l'opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental et ses Travaux Connexes sur la commune de THENELLES**

### **étendue à NEUVILLETTE, REGNY et SISSY**

Avis aux propriétaires fonciers de ces communes et personnes intéressées.

La commission communale d'aménagement foncier de Thenelles a validé le 4 Juillet 2018 le Projet d'Aménagement Foncier et de Travaux Connexes et sa mise à l'enquête publique.

Par arrêté N°AR1821\_AMF01 du 11 Décembre 2018, le Président du Conseil départemental de l'Aisne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à ce projet, qui se déroulera

**Du Lundi 21 Janvier 2019 à 14h00 au Jeudi 21 Février 2019 à 17h00  
en mairie de THENELLES**

**aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.**

M. Claude DESMARQUEST, commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal administratif d'Amiens, se tiendra à la disposition du public en cette mairie :

**Lundi 21 Janvier 2019 de 14h00 à 17h00**

**Jeudi 7 Février 2019 de 9h à 12h**

**Samedi 16 Février 2019 de 9h00 à 12h00**

**Jeudi 21 Février 2019 de 14h00 à 17h00**

L'arrêté, le dossier et le registre sont consultables sur le site <http://www.geodomia.com>

Pendant la durée de l'enquête le dossier projet est consultable dans les mairies de THENELLES - NEUVILLETTE - REGNY - SISSY aux heures habituelles d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication écrite du dossier d'enquête (voir art 5 de l'arrêté).

Les intéressés peuvent faire part de leurs observations selon les modalités définies à l'article 4 de l'arrêté d'ouverture d'enquête et notamment : **soit sur le registre ouvert à cet effet, soit par courrier adressé en mairie de THENELLES au nom du commissaire enquêteur, soit par courriel à [epthenelles@aisne.fr](mailto:epthenelles@aisne.fr).**

A l'issue de l'enquête, les conclusions et le rapport du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de THENELLES - NEUVILLETTE - REGNY - SISSY et sur le site <http://www.geodomia.fr>

**Informations** : M. Le président du Conseil Départemental - DATEDD Aménagement Foncier  
Hôtel du département – rue Paul Doumer – 02013 LAON CEDEX – 03 23 24 87 20